

FABIEN ROUSSEL  
DÉPUTÉ DU NORD

Madame Agnès PANNIER-RUNACHER  
*Ministre de la Transition énergétique*  
Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75700 PARIS

ref. : FR 2022 - 275

Bruay-sur-l'Escaut, le 14 novembre 2022

Madame la Ministre,

Je souhaite attirer votre bienveillante attention sur l'émoi et la colère des habitants et des élus des communes françaises frontalières de Mortagne-du-Nord, Flines-lez-Mortagne et Maulde quant au projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune belge de Brunehaut.

Le Maire de Mortagne-du-Nord a ainsi été récemment destinataire d'un message de la Coopérative pour les énergies du futur (CLEF) le conviant à une réunion publique portant sur l'installation et l'exploitation d'un parc de cinq éoliennes d'une hauteur pouvant atteindre les 180 mètres de hauteur.

Un tel projet, engagé sans aucune concertation préalable avec les élus des communes françaises, suscite la colère et l'incompréhension des habitants de ces villages.

Outre les éventuelles nuisances sonores que pourraient générer ces nouvelles installations, celles-ci auront un impact visuel indéniable, de jour mais aussi de nuit, les équipements devant être munis de signalisations lumineuses.

Si, du côté français, la population s'inquiète de ce projet qui paraît s'imposer à tous sans réelle consultation, côté belge, l'annonce de l'implantation de nouvelles éoliennes paraît aussi très mal perçue. Le Bourgmestre de Brunehaut s'est ainsi récemment exprimé contre la pose d'un mât de mesure de 80 mètres à Laplaigne, première étape de la future installation.

Suscitant l'opposition des populations françaises, comme belges, et de leurs représentants, ce projet s'avère aussi contestable sur le plan écologique : l'installation des éoliennes est en effet prévue dans une zone naturelle humide, où faune et flore sont actuellement protégées.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous appelle à intercéder auprès de votre homologue belge, de sorte à empêcher ce nouveau projet d'installation d'éoliennes, unanimement contesté et nuisible tant aux habitants de cette partie du Hainaut qu'à l'environnement.

Vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

*Bien à vous*

Fabien ROUSSEL  
Député du Nord